

# CS Actifs en salle Macolin, 17 / 18 février 2018:

## Informations et directives techniques

### L'essentiel en bref:

- **Cocher** à la „Chambre d'appel“: 60min (resp. 90min pour la perche) avant l'épreuve. Sans coche, pas de start!
- **Heures-callroom** (voir 2.4.) à respecter impérativement.
- **Ces directives** sont valables pour l'ensemble de la compétition, veuillez les lire intégralement
- **Entrée dans la halle**: CHF 10.- par jour; CHF 15.- pour deux jours. Gratuit avec Membercard / brevet de fonctionnaire SwA.

### 1. Informations générales

#### 1.1. Arrivée / Places de parc

En TP à Macolin et env. 12-15 minutes à pied depuis la station supérieure. En voiture, il y a suffisamment de places de parc exclusivement payantes sur le terrain de l'école de sport. Depuis les places de parc, il faut compter 5-10 min à pied. Veuillez respecter les directives du service d'ordre. Pour le transport des perches, il est permis de se rendre à proximité de la halle pour charger/décharger, mais le parcage se fait exclusivement dans les secteurs balisés.

#### 1.2. Heures d'ouverture Chambre d'appel

*Samedi, 17 février 2018, dès 12h00*

*Dimanche, 18 février 2018, dès 08h30*

#### 1.3. Entrée

Tous les concurrents/es et entraîneurs peuvent entrer gratuitement sur présentation de la Swiss Athletics Member Card ainsi que les fonctionnaires sur présentation de leur brevet de fonctionnaire 2017/18. Sans carte l'entrée dans la halle est payante. L'accès à la zone des athlètes resp. la Chambre d'appel se fait également sur présentation de la Swiss Athletics Member Card ou du dossard.

Pour les visiteurs, l'entrée dans la halle coûte CHF 15.- pour deux jours et CHF 10 pour un jour.

#### 1.4. Zone des athlètes/Vestiaires

Vestiaires signalés selon écrans au SS de la halle Fin du monde.

### 2. Directives aux athlètes

#### 2.1. Dossards

La remise des dossards et la "Chambre d'appel" ainsi que les listes à cocher se trouvent au sous-sol de la halle „Fin du monde“.

Les dossards doivent être portés lisiblement sans être pliés sur la poitrine - au saut en hauteur et à la perche ils peuvent être portés à choix sur la poitrine ou le dos.

Aux épreuves de course à partir de 800m un numéro de couloir sera remis. Celui-ci doit être fixé sur la jambe gauche.

**Attention: Le retrait du dossard ne remplace pas l'appel (cocher, voir 2.2.)!**

**Précision:** Celui qui n'a pas payé la finance d'inscription ni la garantie jusqu'au retrait du dossard et qui ne peut pas présenter une quittance correspondante ou qui ne paie pas sur place, ne peut pas participer à la compétition.

## 2.2. Appel

Tous les concurrents/es s'annoncent pour toutes les disciplines qu'ils disputent **au plus tard 60min** (perche 90min) **avant** le début du concours de la discipline respective à la „**Chambre d'appel**” (*au sous-sol de la halle*) et cochent leur nom sur la liste affichée. Après l'appel, les séries sont composées et les couloirs tirés au sort ainsi que l'ordre de passage pour les disciplines techniques.

**Attention: Ne pas cocher** implique **la radiation** de la discipline correspondante.

## 2.3. Appel électronique

Un appel électronique n'est pas organisé. Pour le 1500m des hommes : Le final est fixé le dimanche 18 févr, 1315h. Voir aussi [www.la-bern.ch/championnats](http://www.la-bern.ch/championnats) en salle.

## 2.4. Se présenter à la compétition

Les concurrents/es se rassemblent **personnellement** avant le début de la compétition (éliminatoire, demi-finale et finale, ainsi que disciplines techniques) aux heures suivantes au "**Callroom**":

- 60 min avant l'heure du concours de saut à la perche (ensuite sauts d'échauffement sur l'installation)
- 30 min avant l'heure du concours des autres sauts (ensuite sauts d'échauffement sur l'installation)
- 30 min avant l'heure du concours des lancers (ensuite lancers d'échauffement sur l'installation)
- 20 min avant l'heure du concours des courses.

**Attention:** Celui qui ne se présente pas à l'heure au Callroom, est exclu de la discipline correspondante. Celui qui est engagé dans une autre discipline au moment du Callroom peut se faire représenter. L'horloge contraignante du Callroom est suspendue au Callroom.

## 2.5. Non-participation au concours (IAAF/IWR 142.4)

Conformément à la règle 142.4., l'absence non-excusee d'une demi-finale ou finale implique pour les concurrents/es concernés/es la radiation de toutes les autres disciplines de la manifestation. De plus il n'y aura pas de repêchage pour les désistements annoncés trop tard.

### a) Le tour suivant a lieu le même jour

Les concurrents/es qui pour une raison quelconque ne disputent une demi-finale ou une finale, se désinscrivent **au plus tard 60 min avant le début du prochain tour** au bureau des calculs.

### b) Le tour suivant a lieu le lendemain

En cas de renonciation à la finale, l'athlète se désinscrit au plus tard 30 min après la demi-finale au bureau des calculs.

Les compositions des éliminatoires et finales sont publiées visiblement 25 min avant l'heure de départ affichée sur le panneau des infos.

## 2.6. Échauffements

Les échauffements ne sont permis que sur les terrains annexes signalés (secteur extérieur de la halle sous les avant-toits).

Les lancers et les sauts d'échauffement se déroulent sur l'emplacement de compétition selon IWR.

## 2.7. Utilisation de ses propres engins

Il est permis d'utiliser les engins personnels suivants: perches, poids.

Les engins à lancer doivent être présentés **au plus tard 60 min avant le début du concours** pour contrôle au "**contrôle des engins**" (dans le local de matériel grillagé au milieu SS). Les engins personnels ne peuvent être utilisés que si l'organisateur les a contrôlés et marqués.

**Marques d'élan:** Elles sont mises à disposition par l'organisateur.

## 2.8. Séjour dans la zone de compétition

Accompagnants, entraîneurs ou autres fonctionnaires de société n'ont pas le droit d'accompagner les concurrents/es dans la zone de compétition. Le non-respect de cette directives peut impliquer la disqualification des concurrents/es correspondants/es.

## 2.9. Directives sur la tenue et publicité

Les concurrents/es doivent prendre le départ dans la tenue officielle de leur club resp. dans une tenue de compétition individuelle autorisée par Swiss Athletics selon le règlement sur la publicité. Si une société ne possède pas de tenue officielle de club ou si celle-ci a été rendue inutilisable par des influences extérieures, il est permis de porter une tenue de compétition neutre sans inscriptions. Si une société a conclu une convention avec un sponsor, l'athlète a le droit de porter une inscription publicitaire sur les survêtements et les tenues de compétition, dans la mesure où une demande de la société concernée a été approuvée par Swiss Athletics.

Les concurrents/es n'ont pas le droit de porter sur eux d'autres publicités (ou inscriptions) dans le secteur intérieur, si ce n'est le nom autorisé du sponsor de la société ou du sponsor individuel. Il leur est également interdit de faire toute autre forme de publicité à l'intérieur ou sur les installations de compétition.

## 2.10. Appareils électroniques sur le terrain de compétition

L'utilisation de caméras vidéo, radios, CD-Player, MP\*-Players, appareil radio, téléphones mobiles ou appareils similaires est interdite dans la zone de compétition. Les appareils peuvent à la rigueur être déposés contre quittance dans des sacs à la Chambre d'appel.

## 2.11. Distinctions

Les vainqueurs reçoivent l'insigne de champion brodé "Champion 2018". Les trois premiers classés par discipline reçoivent les médailles d'or, d'argent et de bronze de championnat. Si moins de trois athlètes commencent le concours, le titre de CS n'est pas attribué. Le CO peut remettre un prix souvenir aux médaillés.

## 2.12. Cérémonies de remise des prix

Les cérémonies de remise des prix ont lieu immédiatement après les finales. Les trois premiers classés de chaque discipline se rassemblent spontanément au lieu "Siegerehrung" au ss de la halle près du départ du 200m (point de rassemblement pour les cérémonies de remise des prix). Les cérémonies de remise des prix font partie des compétitions.

### 2.13. Contrôle de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être effectués aux championnats.

### 2.14. Service médical

Un poste sanitaire se trouve dans l'aire de compétition (à côté de l'escalier au ss).

### 2.15. Assurance

L'assurance contre les accidents et/ou les vols est l'affaire des concurrents/es. L'organisateur décline toute responsabilité.

## 3. Directives techniques / Informations sur les concours

### 3.1. Mode de qualification CS actifs:

selon prescriptions SwA (page d'accueil / annexe / annonce)

### 3.2. Hauteurs de saut: selon fiche Hauteurs de saut 2018 SwA

(page d'accueil / annexe / annonce)

3.3. Après avoir coché, **les juges arbitres et organisateur peuvent décider et annoncer** en cas de besoin **une neutralisation** au saut à la perche.

### 3.4. Temps de préparation / Mesure de la vitesse du vent

Dans toutes les disciplines les athlètes disposent généralement **d'une minute** pour se préparer. Au saut à la perche, en longueur, et au triple saut, la vitesse du vent peut être mesurée. Les résultats seront mis à disposition de tous les athlètes.

3.5. **Points importants pour championnats:** voir page d'accueil SwA : La **validité RO et IAAF 2016 dure jusqu'à 31 mars 2018.**

### 3.6. Divers

**Hébergement Macolin:** Il est possible de dormir à l'école de sport à Macolin pour le prix de CHF 45.- Inscriptions par écrit avec l'inscription au plus tard jusqu'au 10 février exclusivement via [buero@la-bern.ch](mailto:buero@la-bern.ch)

**Places de parc:** Le système de parcage avec places de parc payantes de l'école de sport est spécial. Veuillez suivre les directives du service d'ordre. Pour transporter les perches il est permis de monter en voiture pour décharger resp. charger, mais il n'y a pas de parking près de la halle (voir aussi point 1.1.). Les cartes pour parking pour l'entraînement ne sont pas valables pendant le CS.

**Restauration:** une cantine de fête avec plats chauds et froids / boissons sera tenue dans **la halle.**

**Courses spéciales de relais à trois:** Pour les catégories U14 et U16, des courses spéciales pour équipes de trois sont organisées. Elles sont dotées de beaux prix. Détails selon publication spéciale sur la page d'accueil [www.la-bern.ch](http://www.la-bern.ch).